



COLLECTE DE L'AMIANTE



Une collecte aura lieu courant mars 2022 sur le site de la déchetterie intercommunale à Roézé sur Sarthe lors d'un mardi après-midi ou d'un jeudi après-midi (date à confirmer).

La dépose de l'amiante s'effectuera **UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION AVANT LE 31 JANVIER 2022.**

La communauté de communes vous fournira des **contenants conformes à la législation** (sacs ou « big bag ») adaptés à votre quantité d'amiante à traiter.

Ces contenants vous seront facturés afin de participer au financement de ce service supplémentaire.

Les étapes de l'inscription :

1. Compléter le coupon ci-dessous
2. La Communauté de communes vous contacte afin de venir récupérer les contenants spécifiques et vous informe de la date et horaire de collecte
3. Vous venez aux Services techniques communautaires **avec un justificatif de domicile moins de 3 mois** (facture eau, EDF, téléphone...) pour prendre et payer les sacs ou big-bag
4. Vous conditionnez votre amiante dans les contenants fournis ; **aucun autre ne sera accepté**
5. Vous vous présentez à la déchetterie le jour de la collecte (avec une pièce d'identité et votre justificatif de domicile) avec votre amiante conditionnée.

Toute personne non inscrite avant la collecte sera refusée



COUPON DE RÉSERVATION SACS AMIANTE

Nom : Prénom :

Adresse : Commune :

Téléphone : Email :



BIG BAG



Type de déchets	Type de contenant	Taille	Prix	Quantité souhaitée
Ardoises, tuyaux, débris	Sac plat	110 litres	15,00 €	
Tôles	Big bag N°1	L. 2,30 x l.1,10 x H.0,30	30,00 €	
Tôles	Big bag N°2	L. 2,50 x l.1,50 x H.0,30	30,00 €	
Tôles	Big bag N°3	L. 3,20 x l.1,25 x H.0,30	30,00 €	

A adresser avant le 31/01/2022 à :
CDC VAL DE SARTHE _ 27 rue du 11 Novembre _ 72210 LA SUZE SUR SARTHE
Ou par mail à : environnement@cc-valdesarthe.fr